



COMMUNE DE CEAUX

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE SEANCE

Séance du 22 Janvier 2024 à 18h30
Salle polyvalente

Présents :

Mme BIGOT Angélique, Mme DATIN Claire, Mme DAVIS Fanny, Mme DESMONTS Hélène, ESNAULT Aurélien, M. FORGET Fabrice, M. HERNOT Christophe, Mme HOURDIN Céline, Mme PAYEN Agnès.

Procuration(s) : M. MURIE André a donné procuration à M. HERNOT Christophe, M. GONZALES Jean a donné procuration à Mme PAYEN Agnès.

Absent(s) :

Excusé(s) : M. MURIE André, M. GONZALES Jean.

Secrétaire de séance : Mme HOURDIN Céline.

Président de séance : M. HERNOT Christophe.

1 – Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 18 Décembre 2023

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 18 Décembre 2023,

VOTE : à l'unanimité

2- Délibération fixant le montant du loyer du logement communal 39 rue du presbytère – 2024-01-22-01

Suite au départ du locataire actuel du logement communal situé 39 rue du presbytère, à la date du 15 Janvier 2024,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Fixe le montant du loyer de l'appartement situé 39 rue du presbytère, à 400 € charges non comprises.
- Fixe la caution équivalente à un mois de loyer.
- La révision se fera chaque année à la date d'anniversaire sur la base du dernier indice IRL connu.
- Autorise le Maire à signer le contrat de location à intervenir.

VOTE : à l'unanimité



COMMUNE DE CEAUX

3- Modification du RIFSEEP du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux – 2024-01-22-02

Suite à l'entretien avec Monsieur LAPORTE Thomas (à sa demande), agent communal au grade d'adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe, je propose au Conseil Municipal d'effectuer une modification du RIFSEEP afin de lui attribuer une augmentation de l'IFSE mensuelle (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) à hauteur de 200 € par mois pour un temps plein.

L'agent communal est actuellement à mi-temps. Le montant de l'IFSE serait de 100 € mensuel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise Monsieur le Maire à saisir le Comité Technique pour modifier le RIFSEEP pour le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

VOTE : à l'unanimité

La séance est levée à 19h00

Le Secrétaire de Séance
HOURDIN Céline

Le Maire,
Christophe HERNOT